

VERSIFICATION

FRANÇAISE.*

— 0000 —

Les vers dans chaque langue sont des mots arrangés suivant des règles fixes et déterminées.

Dans la langue française, ces règles ont pour objet :

1^o.—Le nombre des syllabes dont se compose le vers.

2^o.—La césure ou repos, qui sépare le vers en deux hémistiches.

3^o.—La rime.

4^o.—Les mots que le vers exclut, les hiatus ou chocs de voyelles.

5^o.—Les licences qu'un Poète peut se permettre.

6^o.—Enfin, les stances et les différentes manières d'entremêler les vers ensemble.

Du nombre des Syllabes.

En Français deux syllabes font un *ped* ou la durée d'un tems.

Les vers sont composés de douze, de dix, de huit, de sept, de six, et même de cinq, de quatre, de trois et de deux syllabes.

Exemple de vers de douze syllabes.

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
C'est en	vain qu'au	Parnasse	un té	inéaire	auteur						
Pense	de l'art	des vers	attein	dre la	hauteur,						
S'il ne	sent point	du ciel	l'influ	ence	secrète						
Si son	astre en	naissant	ne l'a	formé	poète.						

* Je n'ai aucune part à la rédaction de ce petit ouvrage, que je dois tout entier à un ami de l'éducation.